

SIFOE, N° 22, DECEMBRE 2024

UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA BOUAKE - COTE D'IVOIRE
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

“SIFOE”

LA REVUE D'HISTOIRE, D'ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE
DE BOUAKE-COTE D'IVOIRE



Volume 22
Décembre 2024

Revue électronique
ISSN 2313-2647

Site : <https://revuesifoe.net/>

Courriel : revuesifoe@gmail.com

Adresse : [01 BP V 18 BOUAKE 01](#)



ADVANCED SCIENCE INDEX

[ICC-0802](#) / Adresse de la revue internationale (IJA) :  IJA.ZONE/2313379322647

SIFOE, N° 22, DECEMBRE 2024

Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Arts

Université Alassane Ouattara-Côte d'Ivoire

revuesifoe@gmail.com

Editeur : Presses Universitaires de Bouaké (PUBK)

ISSN 2313-2647

Image de la couverture : Statuette baoulé joueur de tambour

Sculpture ancienne, collection privée (années 50/60)

www.artafrica.fr

SIFOE

Revue électronique

ISSN 2313-2647



ADVANCED SCIENCE INDEX

<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/37932>

SIFOE, N° 22, DECEMBRE 2024
Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Arts
Université Alassane Ouattara-Côte d'Ivoire
revuesifoe@gmail.com
Editeur : Presses Universitaires de Bouaké (PUBK)
ISSN 2313-2647

SIFOE
Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie de Bouaké
CÔTE D'IVOIRE

Revue indexée par Advanced Science Index
<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/37932>

N° 22
Deuxième semestre 2024

SIFOE, N° 22, DECEMBRE 2024

Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Arts

Université Alassane Ouattara-Côte d'Ivoire

revuesifoe@gmail.com

Editeur : Presses Universitaires de Bouaké (PUBK)

ISSN 2313-2647

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur : Pr LATTE Egue Jean Michel

Directeur adjoint : Pr SANGARÉ

Souleymane

Rédacteur en chef : Dr BEKOIN Tanoh

Raphaël

Secrétaire de rédaction :

Dr M'BRAH Kouakou Désiré

Secrétaires adjoints de rédaction :

Dr GOLE Koffi Antoine

Dr BAMBA Mamadou

Responsable technique : Dr YEO

Mitahantcha

Responsables de la diffusion :

Dr KOUAME Bernard

Dr KRA Antoine

Trésorière : Dr ESSOH Nome Rose De

Lima épouse SORO

Trésorière adjointe : Dr AGOH Florentine

épouse KOUASSI

Web Master : Dr KOUAKOU Sanguen

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Simon Pierre EKANZA, Professeur titulaire, Doyen honoraire.

Pr Nicoué GAYIBOR, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo).

Pr Ferdinand Tiona OUATTARA, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan.

Pr Bamba SEKOU, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan.

Pr Félix IROKO, Professeur titulaire, Université d'Abomé Calavi-Cotonou (BENIN)

Pr Aka KOUAME, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan.

Pr René Kouamé ALLOU, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan

Pr Ousseynou FAYE, Professeur titulaire, Université Cheik Anta Diop de Dakar (Sénégal).

Pr Alpha GADO, Professeur titulaire, Université de Niamey (Niger)

Pr Hugues MOUCKAGA, Professeur titulaire, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon).

Pr Egue Jean Michel LATTE, Professeur titulaire, Université Alassane OUATTARA de Bouaké.

Pr Yao KOUASSI, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan.

Pr Willy Moussa BANTENGA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou (Burkina-Faso).

Pr Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de recherches, Université de Ouagadougou (Burkina-Faso).

Pr Emmanuel DROIT, Maître de conférences, Université de Rennes 2.

Dr Jean Noël LOUCOU, Professeur associé, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan.

COMITE DE LECTURE SCIENTIFIQUE

Pr ALLOU Kouame René

Pr BANTENGA Willy Moussa

Pr DROIT Emmanuel

Pr FAYE Ousseynou

Pr GADO Alpha

Pr GOUMGNIMBOU Moustapha

Pr KOUAME Aka

Pr KOUASSI Yao

Pr LATTE Egue Jean Michel

Pr MOUCKAGA Hugues

Pr YAO Bi Gnagoran

Pr SEKRE Gbodje Alphonse

Pr SANGARE Souleymane

Pr KOUASSI Kouakou Siméon

Pr CAMARA Moritié

Pr BAMBA Mamadou

Pr BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob

Dr GOLE Koffi Antoine

Dr BEKOIN Tanoh Raphaël

Dr M'BRAH Kouakou Désiré

Dr KOUAKOU N'Dri Laurent

Dr KAMARA Adama

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le département d'histoire de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké publie une nouvelle revue scientifique, intitulée "SIFOE". Cette revue électronique sollicite des articles sur l'histoire de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique et du monde entier. Les langues de publication de la revue sont le français et l'anglais.

• Condition de publication

La revue n'accepte que des articles originaux qui n'ont pas été publiés dans une autre revue, qui ne comportent pas des emprunts de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d'engager la responsabilité du département. Les articles sont soumis au comité de lecture qui décide de leur publication ou non. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Aucun manuscrit ne sera rendu. Les auteurs conserveront donc un double de leur article.

Les normes qui suivent ont été révisées pour être conforme aux nouveaux textes adoptés par le CTS Lettres et sciences humaines lors de sa 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016.

• Présentation des manuscrits

Les auteurs sont invités à soumettre par voie électronique des manuscrits de 3000 à 6000 mots (au maximum 16 pages) saisis sous logiciel, **format Word (Arial Narrow 12 pour le texte et 10 pour les notes de bas de page, Interligne simple).**

Un projet de texte, soumis à évaluation, doit comporter un titre, la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Les noms scientifiques et les termes locaux dans le texte devront être mis en italique (*Adansonia digitata*). Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) »
 - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- **Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :**

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Bibliographie

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

Les envois dans le texte se feront en notes en bas de page. Les notes en bas de page se présenteront en numérotation continue.

Les illustrations (tableaux, graphiques, schémas, cartes, photos) doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

Le non-respect des normes éditoriales peut entraîner le rejet d'un projet d'article.

• Correspondance

Toute correspondance sera adressée à l'administration de la revue "SIFOE" au département d'histoire de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.

01 BP V 18 BOUAKE 01

E-mail: revuesifoe@gmail.com

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© Copyright : SIFOE

Presses Universitaires de Bouaké (PUBK)

SOMMAIRE

ARCHEOLOGIE

1. KAZIO Djidjé Jacques, La céramique des Mangoro de Katiola à l'épreuve de la durabilité (Centre-nord de la Côte d'Ivoire) pp.8-19
2. NOUDJIKO Hamdji Milman, « Pool » ou forteresse dans la société ndam : un moyen de défense en péril (République du Tchad)----- pp.20-32

HISTOIRE ANCIENNE ET MEDIEVALE

3. MASSANDJE Fadika Kano, Le poids des croyances ancestrales dans l'antagonisme entre *Horons* et *Noumous* Afrique occidentale (XIIe-XIIIe siècle)----- pp.33-40
4. Roger MBOUMBA MBINA, IVORA MOUANGOYE Omer Arsène, De l'amplification de la question raciale entre Grecs et Barbares au Ve siècle avant notre ère----- pp.41-53

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

5. AZAGNI Blath Esther, L'implantation des Lelou dans l'espace Aïzi (XVIe – début XXe siècle) ----- pp.54-62
6. IBRAHIM Ahmed, TOUNGARA Amidou, SOUMARE Djibril, Analyse de la puissance de l'armée marocaine lors du conflit international de Tondibi en 1591----- pp.63-74
7. KOFFI Koffi Siméon, Akabla Florentine AGOH épouse KOUASSI, Les réseaux sociaux dans l'Archidiocèse de Bouaké : usage et utilité ----- pp.75-87
8. KOUAMELAN Dangni Thomas, Le Djangji dans le dispositif défensif du royaume sanvi (1715-1887)----- pp.88-97
9. KPANGUI Koffi Stéphane, M'BRAH Kouakou Désiré, La lutte contre l'insuffisance rénale chronique terminale en Côte d'Ivoire de 1970 à 2017 ----- pp.98-109
10. LAGBEMA Sougla-Noma, DANDONOUGBO Nanbidou, La réquisition de la main-d'œuvre dans le Nord-Est du bassin de l'OTI (Togo) au temps colonial allemand (1898-1914) ----- pp.110-120
11. MEITE Ben Soualiouo, COULIBALY Sontia Victor Désiré, N'GUESSAN Konan Samuel, La banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) dans le développement des entreprises en Côte d'Ivoire (1975-1979) ----- pp.121-131
12. OUATTARA Kinaya Olivier, L'intégration par l'alliance à plaisanterie, l'exemple des Mangoro et Somoro chez les Tagbana de la région de Timbe au XVIII^e siècle----- pp.132-141
13. TAWES M.Roger, Plans directeurs et patrimoine bâti de la ville de Porto-Novo au Bénin ... ----- pp.142-154
14. YAO Elisabeth, KRÉ Okpobé Henriette, Voile et foulard chez les sœurs de la charité Notre-Dame d'Evron en Afrique : enjeux religieux et identitaires (1682-2010)----- pp.155-168
15. ZAN Bi Irié Sévérin, La place du système éducatif dans la Maoïsation de l'environnement socio-politique chinois : (1949-1978)----- pp. 169-177

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue électronique d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie, SIFOE.

PLANS DIRECTEURS ET PATRIMOINE BÂTI DE LA VILLE DE PORTO-NOVO AU BENIN

Roger M. TAWES

Enseignant-Chercheur à l'INMAAC

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

rotawes@yahoo.fr

Résumé

A partir du milieu du XIX^e siècle, on assista au développement des métropoles comme Paris, Barcelone, Londres qui ont énormément grandi pendant la Révolution industrielle. Les études sur l'urbanisme verront ainsi le jour. Par le truchement de la mondialisation qui l'accompagne, ce développement métropolitain s'est étendu à d'autres villes, en l'occurrence africaines. Dans celles historiques, les différents plans d'urbanisme ont empiété sur la conservation des patrimoines. La ville historique de Porto-Novo constitue un exemple d'étude de cas.

Une telle étude vise à analyser l'impact des plans directeurs d'aménagement mis en œuvre à Porto-Novo sur la préservation des patrimoines. La démarche méthodologique fondée sur la recherche documentaire et des enquêtes de terrain a permis de constater que cette urbanisation le plus souvent "anarchique" engendre la destruction des sites et espaces patrimoniaux à dimension à la fois mémorielle, esthétique, spirituelle, sociale et économique. En conséquence, l'on est en présence d'un conflit entre dynamique d'urbanisation et préservation de l'identité culturelle.

Mots-clés : Conservation, patrimoines, Plans directeurs, Porto-Novo.

MASTER PLANS AND BUILT HERITAGE OF THE CITY OF PORTO-NOVO, BENIN

Abstract

Since the mid-19th century, we have witnessed the development of metropolises such as Paris, Barcelona, and London, which grew enormously during the Industrial Revolution. As a result, studies on town planning began to emerge. Through the globalization that accompanied this growth, metropolitan development extended to other cities, including those in Africa. In historic areas, various urban planning initiatives have often encroached on heritage conservation. The historic city of Porto-Novo serves as an example of such a case study.

This study aims to analyze the impact of the master development plans implemented in Porto-Novo on heritage preservation. The methodological approach, based on documentary research and field surveys, revealed that this often 'anarchic' urbanization leads to the destruction of heritage sites and spaces, which possess memorial, aesthetic, spiritual, social, and economic dimensions. Consequently, there is a conflict between the dynamics of urbanization and the preservation of cultural identity.

Keywords: Conservation, heritage, urban master plans, Porto-Novo.

Introduction

L'urbanisme prend ses racines au milieu du XIX^e siècle, une époque marquée par une révolution urbaine et industrielle qui bouleverse profondément les modes de vie en Europe, aux États-Unis, et dans une moindre mesure, au Canada. Cette période voit des mouvements migratoires massifs vider certaines campagnes, tandis que des populations entières, poussées par la misère, comme les Irlandais, migrent vers les villes (V. Claude & P.-Y. Saunier, 1999, p. 25-26). Ces transformations préfigurent les défis que rencontrent aujourd'hui de nombreux pays en développement. Les travaux du baron Haussmann sous Napoléon III à Paris, incluant le percement de rues et d'avenues, la construction de bâtiments prestigieux, la création de réseaux d'eau potable et d'égouts, l'éclairage au gaz et l'aménagement de parcs, constituent les premières manifestations de cette nouvelle discipline (F. Juhel *et al.* 2022, p. 1). De même, le plan d'Ildefons Cerdà, qui quadrille Barcelone entre 1841 et 1859, est considéré comme l'un des actes fondateurs de l'urbanisme. Par le truchement de la mondialisation qui l'accompagne, ce développement métropolitain s'est étendu à d'autres villes, en l'occurrence africaines (F. Djellal & F. Gallouj, 2007). Dans celles historiques, les différents plans d'urbanisme ont empiété sur la conservation des patrimoines.

Porto-Novo, ville multiséculaire ne déroge pas à cette considération d'ensemble (B. N'Bessa, 1997, p. 26). Dans cette cité aux trois noms – Porto-Novo par les Portugais au XVIII^e siècle, Xogogbonu par le groupe socioculturel Aja, et Ajace par les celui Yoruba (A. Sinou et B. Oloudé, 1988, p. 13) –, la croissance urbaine fut également accompagnée de nombreuses politiques urbaines matérialisées par des plans directeurs et des formes de restructurations (B. N'Bessa, 1997, p. 180). Cette urbanisation s'accompagne indubitablement par la destruction des éléments patrimoniaux. Il s'en suit de ce fait l'émergence d'un rapport conflictuel entre dynamique de transformation du paysage et préservation de l'identité culturelle et ou mémorielle. Cette étude se veut donc une analyse des différents plans directeurs d'urbanisme ainsi que leurs conséquences sur la préservation du tissu patrimonial de la ville.

Après avoir rappelé succinctement la méthodologie suivie du cadrage géographique, les différents plans directeurs d'urbanismes sont décryptés. L'étude se termine par une présentation des conséquences des différentes interventions urbaines sur le patrimoine, assortie de quelques suggestions.

1-Cadrage méthodologique et géographique de l'étude.

1-1-Cadrage méthodologique

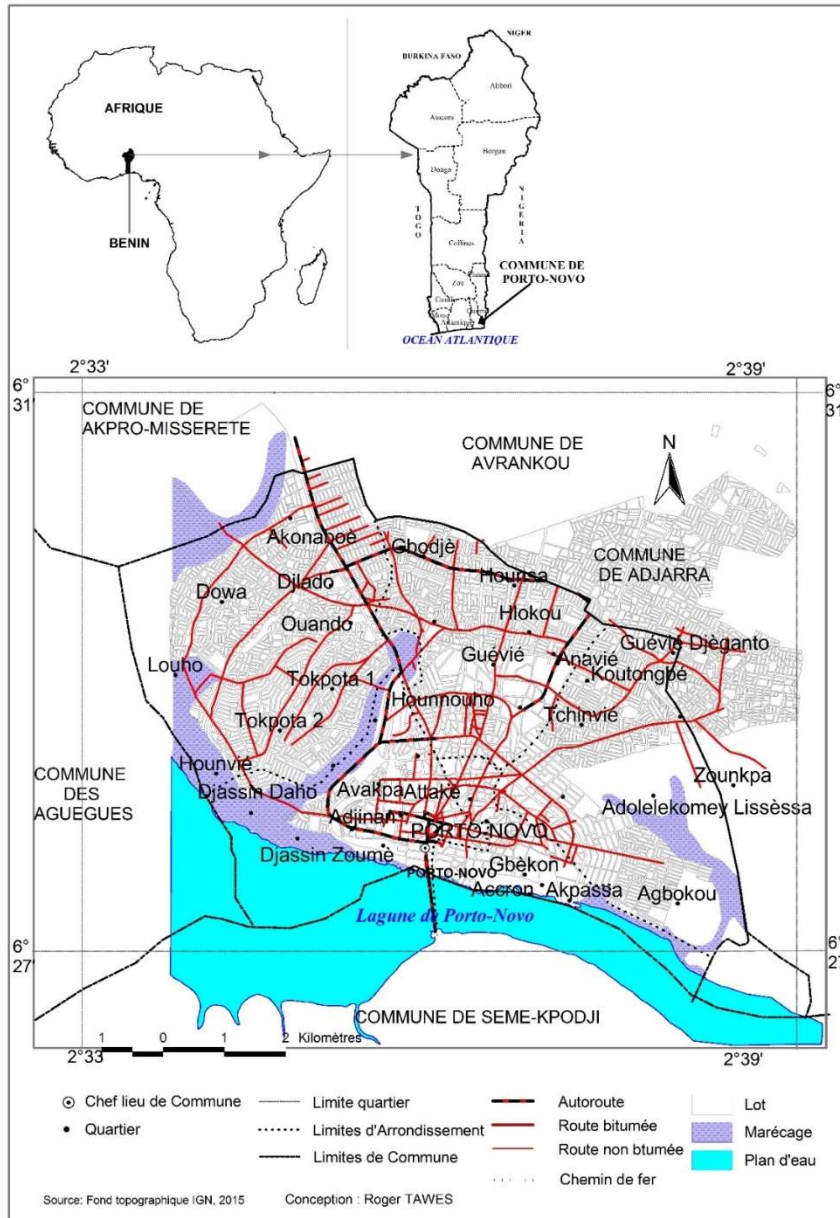
Dans le cadre de l'étude sur l'impact des plans directeurs sur le patrimoine bâti de la ville de Porto-Novo, l'approche méthodologique adoptée a consisté d'une part en la collecte d'une documentation écrite, cartographique et iconographique, et d'autre part aux travaux de terrain qui se sont déroulés en mars 2024. Pour la collecte documentaire, diverses bibliothèques ont servi de cadre. Mentionnons à ce titre de la Bibliothèque Universitaire d'Abomey-Calavi (BUAC) ; du Centre de Documentation et d'Information Pédagogique (CEDIP) de l'Institut National de la Formation et de la Recherche en Education (INFRE) ; de la Bibliothèque Nationale ; de l'Infothèque César Brandi de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) ; du centre de documentation de l'Ecole Nationale d'Administration, et de la Bibliothèque Bénin Excellence. Les sources électroniques ont été également consultées et documentées sur les sites internet. Les travaux de terrain ont complété cette démarche avec une observation de terrain et des prises de vue pour une illustration des séquences argumentaires. La moisson issue de la collecte documentaire croisée avec les travaux de terrain a permis de mieux orienter la réflexion menée ici.

1.2. Cadrage géographique

Porto-Novo, cadre d'étude est située au Sud-Est du Bénin, dans le département de l'Ouémé dont elle est aussi le chef-lieu, avec une superficie de 55 km². Elle est limitée au nord par les communes d'Akpro-Misséré et d'Avrankou ; au sud par la commune de Sèmè-Kpodji ; à l'est par la commune d'Adjarra et à l'ouest par la commune lacustre des Aguégus (S. K. Adam & M. Boko, 1993, p. 40). Depuis

la mutation politique amorcée en 1990 avec la mise en place des institutions démocratiques et l'avènement ultérieure de la décentralisation en 2002, Porto-Novo est devenue une commune à statut particulier. Par ailleurs, s'agissant des conditions géophysiques, le relief de Porto-Novo, peu accidenté, est la clé de l'installation des populations qui sont dépositaires (ou se reconnaissant à travers) des patrimoines objet d'étude ici.

Fig. 1 : Situation de Porto-Novo



Source : Fond topographique IGN, 1992

Conception : R. Tawes, juillet 2024

Réalisation : LABEE, juillet 2024

2- Plans directeurs dans la ville de Porto-Novo

2.1- Premières politiques urbaines en faveur de ville capitale

A l'origine, le Dahomey relevait du commandement supérieur du Gabon, englobant également les établissements français de la Côte de l'Or et du Gabon (R. Cornevin, 1965, p. 407-408). Avec l'intensification de la pénétration française, il devint impératif de réorganiser ce commandement. Ainsi, par décret du 16 juin 1886, les établissements situés dans le golfe du Bénin furent placés sous la juridiction du lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud, qui assumait également les fonctions de gouverneur du Sénégal. Toutefois, le décret du 1er août 1889, régissant l'organisation politique et administrative des Rivières du Sud, stipulait dans son chapitre III une véritable autonomie pour les établissements français de la côte du Bénin. Ce décret constitua l'acte de naissance officiel du futur Dahomey (B. N'Bessa, 1997, p. 140).

Au début de la période coloniale, la capitale a bénéficié de certaines infrastructures visant à désenclaver et à favoriser son expansion. En 1907, le tramway reliant Porto-Novo à Sakété a été inauguré, marquant le début de la construction de la voie ferrée entre Porto-Novo et Pobè, réalisée entre 1900 et 1913. En 1938, l'achèvement du pont de la lagune a permis de fluidifier les liaisons vers Cotonou. Un projet de quai le long de la lagune fut envisagé pour faciliter le transbordement des marchandises et améliorer la salubrité urbaine. Cependant, les obstacles techniques et l'ampleur des travaux ont conduit à l'abandon de ce projet. En parallèle de ces constructions et projets, divers plans d'urbanisme ont été mis en œuvre (B. N'Bessa, 1997, p. 88).

Le tout premier plan d'urbanisme dont a bénéficié Porto-Novo fut l'œuvre de l'ingénieur urbaniste et architecte français Henri-Jean Calsat, rendu exécutoire par l'arrêté local du 17 mai 1951. Ce plan se limita à l'ouverture de quelques voies dans le centre-ville et les premières extensions urbaines, le tout dans un périmètre délimité au nord par le boulevard extérieur. Les habitants de Porto-Novo, fortement attachés à leurs traditions ancestrales encore vivaces, résistèrent vigoureusement à l'ouverture de nouvelles voies et à la modernisation de la ville, ce qui aurait entraîné de nombreuses démolitions. Toutefois, ce plan profita grandement à Cotonou, qui surpassa rapidement Porto-Novo, incitant l'administration française à y investir davantage de crédits (S. D. Sotindjo, 1999, p. 92).

Le plan directeur de cette période visait à réorganiser la ville. Cette réorganisation se manifestait notamment par le remembrement des quartiers résidentiels et commerciaux, après l'exécution des remblais de la rive lagunaire entamée en 1902. À l'arrière de la lagune, se trouvait la zone artisanale, tandis que la population dont l'activité était liée à la palmeraie était déplacée vers l'extérieur de la ville. Le principe du plan en damier fut conservé par le plan directeur. En urbanisme, le plan en damier est un type d'organisation de la ville où les rues sont rectilignes et se croisent à angle droit, créant des îlots de forme carrée ou rectangulaire. Le zonage fut précisé ultérieurement, en tenant particulièrement compte des modifications prévues pour les installations ferroviaires afin d'étendre l'infrastructure. L'installation d'une gare routière à la tête de pont vers Cotonou était indispensable. La route intercoloniale traversant la ville devait être élargie et améliorée à partir de cette gare routière. Le commerce, étroitement lié au trafic lagunaire, devait bénéficier de l'aménagement d'un quai proposé par le plan directeur, facilitant ainsi la coordination du trafic routier, ferroviaire et maritime.

Le règlement d'urbanisme proposé autorise les constructions en terre de banco améliorée et préserve les activités artisanales, tout en créant des centres d'habitation conformes avec une densité maximale. Les emplacements nécessaires furent réservés pour la construction d'un collège, incluant des terrains de sport, la modernisation de l'hôpital, la création d'une bourse du travail, de dispensaires, d'écoles, ainsi que la création de parcs et de jardins. En utilisant un boulevard existant en périphérie de la ville, une ceinture verte composée d'arbres de différentes essences fut établie. Des noyaux secondaires

d'habitation furent créés en périphérie pour encourager la "dédensification" de la population (B. N'Bessa, 1997, p. 188 ; N. Agossou, 2010, p. 204). Les zones de culture maraîchères furent situées dans les parties basses, particulièrement à l'est de l'agglomération, contribuant ainsi à l'assainissement. Les collecteurs d'assainissement furent intégrés dans quatre grandes artères aménagées.

2.2- Plans d'urbanisme postindépendance

Les plans d'urbanisme élaborés durant la période post-indépendance au Bénin concernaient les huit principales villes du pays : Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey, Bohicon, Lokossa, Djougou et Natitingou. Développés entre 1982 et 1986 par le Projet d'urbanisme du Bénin (P.U.B.), avec un financement du Fonds Français de Coopération (F.F.C.), ces plans ont été prévus jusqu'en 1995. Ils furent adoptés par la commission d'urbanisme en juillet 1988 et ensuite par le Conseil des ministres en décembre 1995, qui en recommanda la mise à jour (B. N'Bessa, 1997, p. 190). Ces documents comprenaient : (i) la création de plans d'urbanisme pour les villes ciblées ; (ii) des enquêtes socioéconomiques sur ces villes ; (iii) des enquêtes sectorielles d'aménagement régional dans le sud du Bénin ; (iv) une synthèse des études sur la distribution d'eau potable dans les huit villes pour l'extension des réseaux ; (v) un inventaire des équipements urbains et l'élaboration d'une grille d'équipements.

Globalement, durant la période révolutionnaire (1972-1990) et au début de la période démocratique qui a suivi, Porto-Novo était traitée comme les autres villes du Bénin, sans bénéficier d'une attention particulière en tant que capitale.

2.3- Plan directeur 1985-1995

Initié par la convention N° 24/C/DPL/82/BEN du 31 juillet 1982, le projet plan d'urbanisme en République du Bénin a eu pour objet de réaliser des études urbaines sur sept villes du Bénin : Porto-Novo, Abomey, Parakou, Bohicon, Lokossa, Djougou, Natitingou (B. N'Bessa, 1997, p. 199). Les études ont été menées de janvier 1983 à juillet 1986 donnant lieu à la publication pour chaque ville, d'un schéma de voirie et d'un plan directeur d'urbanisme. Ainsi, Porto-Novo disposait d'un nouveau plan directeur d'urbanisme. Celui-ci prévoyait de mettre un accent sur les opérations de lotissement périphérique. Ces opérations paraissent d'autant plus importantes puisqu'aucun lotissement n'a été réalisé entre 1970 et 1985 pour accueillir l'extension à la périphérie de la ville. Ainsi, devraient être créés dans la capitale de nouveaux équipements urbains à l'instar des écoles de base, des lycées ou centres de formations professionnelles, des centres de santé, mais également le tracé de nombreuses voies et routes (R. Gbénou, 2018, p. 84).

À travers la lecture de la carte du présent plan directeur, l'on constate une certaine prise en compte du patrimoine culturel. Ainsi, on remarque que la zone du sud-est de la ville où se retrouve un nombre important du patrimoine bâti colonial, pour ne pas dire l'essentiel a été ceinturée, délimitée. Aucune construction n'a été prévue dans cet espace. Ce fut la zone administrative développée et occupée par l'autorité coloniale. Ce qui semble vouloir dire que les concepteurs du plan ne donnent aucune importance au tissu vernaculaire et afro-brésilien. Même si ceci semble être une esquisse de prise en compte du patrimoine colonial, elle demeure incomplète, vu qu'elle ne tient pas compte de tous les éléments patrimoniaux bâtis existants (N. Agossou, 2010, p. 205).

Ce plan avait prévu : (i) le transfert de la Gendarmerie nationale sur un site de 90 ha à Akpro-Missrété ; (ii) la création d'une réserve d'État et d'une zone militaire doublée d'une zone de contrôle douanier de 200 ha ; (iii) la constitution d'une zone agro-industrielle en limite d'urbanisation à l'est de la ville et d'un lycée agricole à Atchoukpa au nord de la ville ; (iv) la réhabilitation de la zone agricole de Djavi en zone de culture expérimentale doublée d'un complexe polytechnique agricole ; (v) la construction d'un stade omnisport à Gbodje et d'une place polyvalente. Aucune de ces actions n'a été réalisée, il a été

décidé lors de la séance de présentation du bilan d'exécution du P.D.U. de 1887, qu'elles soient reconduites au niveau du plan directeur actualisé (R. Gbénou, 2018, p. 85).

2.4- Plan directeur 1999-2009

Le plan directeur d'urbanisme de la ville de Porto-Novo, couvrant la période 1999-2009, a atteint son terme en 2009. Ce document de planification servait de guide pour adapter l'intervention publique en fonction des projets. Nous présentons les orientations phares retenues ici.

- **Rendre la ville attractive**

Cela implique qu'il faut favoriser l'accueil des investissements privés par la mise en valeur des espaces publics. En clair, il s'agirait de se concentrer sur : (i) la lisibilité de la ville et des projets engagés ; (ii) la maîtrise du foncier et de la constructibilité ; (iii) les projets identifiés (le plan d'ensemble) ; (iv) le paysage et l'environnement ; (v) la protection et la mise en valeur de la lagune ; (vi) le tourisme, les activités ludiques et les activités économiques (R. Gbénou, 2018, p. 86-87).

- **Aménagement des berges de la lagune**

Il s'agissait de proposer un principe d'aménagement sur l'ensemble des berges, d'est en ouest. Cela incluait un projet d'aménagement pour des zones touristiques, économiques et administratives.

- **Enjeux environnementaux**

Le défi qui s'imposait dans le volet environnemental était la gestion de l'écoulement des eaux pluviales, des traitements des dolines (dépressions fermées), et gestion des déchets.

- **Intervention sur l'espace central entre les lotissements au nord et la zone historique au sud**

Dans ce cadre, il s'agissait du contrôle du bâti et définition des différentes fonctions ; le développement des transports en commun ; la restructuration des réseaux de minibus et autobus ; la relocalisation des gares routières et la remise en service de lignes maritimes sur la lagune.

3- Conséquences des politiques urbaines sur le patrimoine bâti

3.1- Impact de politiques urbaines sur le patrimoine royal

A l'arrivée des colonisateurs, la cité historique possédait déjà un riche patrimoine bâti d'origine vernaculaire. Ce patrimoine, constitué autour des quartiers historiques comme Gbèkon, Accron, Iléfié, Avassa, Huzumè, Zèbu comprenait, entre autres, le palais royal (Honmè, une architecture à impluvium), le palais d'été de Gbèkon, l'enceinte fortifiée d'Adjacè (architecture militaire défensive), des temples et place vodun, notamment Abèssan et Huan Loko. Lors de leur installation, les colons ont détruit une partie de ce patrimoine préexistant. Cette destruction peut s'expliquer par le désir de la puissance coloniale d'établir un lien physique entre les anciens quartiers et le nouveau quartier colonial. Dans cette perspective, plusieurs voies ont été aménagées pour assurer l'accès au quartier colonial. De même, dans le cadre de l'implantation des infrastructures essentielles à leur mission, les autorités françaises ont éliminé des éléments significatifs pour l'exercice du pouvoir royal, notamment la forêt sacrée. En 1864, les missionnaires catholiques de la Société des Missions Africaines de Lyon se sont installés à Porto-Novo sur un terrain qui abritait une forêt sacrée (R. Gbénou, 2018, p. 89). Cette forêt sacrée du royaume de Xogbonou, depuis le XVI^e siècle, possédait plusieurs fonctions et recélait des vertus ineffables. Le roi y convoquait sa cour pour les grands conseils, et les décisions majeures y étaient prises en raison de son caractère sacré. Ainsi, les décrets émis dans cette forêt étaient soit irrévocables, soit tenus secrets. Toute

violation de ces décrets était punie par les dieux, qui s'occupaient des traîtres. La plupart des plantes présentes dans cette forêt étaient également considérées comme sacrées (prise de note, sortie pédagogique).

À cet effet, la forêt sacrée était protégée par le Migan, ministre de la Justice. Avec l'arrivée des colonisateurs français, qui souhaitaient s'installer sur le site de la forêt, le Migan s'y opposa fermement. Face à la pression croissante, Migan Tε Dognin prit la fuite (R. Gbénou, 2018, p. 89). Avec la signature du protectorat français sur le Royaume de Xogbonou en 1863, le désir d'occuper cet espace sacré commença à se concrétiser. Les colons français y firent construire un palais destiné à loger les gouverneurs de la colonie du Dahomey et ses dépendances. Ce palais s'étendait de l'actuelle Assemblée nationale jusqu'à la place Bayol. Pour protester contre cette profanation du patrimoine ancestral, *Migan Tε Dognin* se donna la mort. Les Français s'installèrent ensuite dans cet espace, transformant la partie de la forêt qui avait survécu à l'urbanisation en un jardin d'essai en 1896. Ils y introduisirent des plantes exotiques et y menèrent des expérimentations pour évaluer leur adaptation. Ce jardin, qui accueillait également les plantes du gouverneur pour des usages culinaires et personnels, servait aussi aux étudiants de l'A.O.F. pour leurs cours pratiques. Il devint ainsi le premier jardin colonial d'Afrique (R. Gbénou, 2018, p. 89).

Pour l'installation d'une mission et la construction d'une chapelle, le 28 mai 1862, le père Borghero s'était rendu chez le roi de Xogbonou. Après échange de cadeaux et discussion le souverain lui accorda la « (...) faculté de venir dans sa capitale y établir la mission... » (R. Mandirola R. & Y. Morel, 1997, p. 108). 28 mois plus tard au cours d'un bref séjour de 48 heures (du 17 au 19 Septembre 1863), le père Borghero revint à la charge. Il baptisa 13 enfants d'Afro-brésiliens « (...) dans une petite baraque de branche de palmiers » (R. Mandirola R. & Y. Morel, 1997, p. 136). L'octroi de l'emplacement, pour l'établissement de la mission, fut entériné à l'issue de la rencontre avec le roi, le 4 octobre 1863. A cet effet, R. Mandirola R. & Y. Morel, (1997, p. 138) mentionne qu'il lui fut accordé « le meilleur emplacement de Porto-Novo, un terrain en partie finissant sur un vaste plateau, d'où la vue s'étend très au loin sur la lagune ».

Bien que la prise de possession ait été difficile en raison de la mort « (...) d'un roi Sodji accueillant » qui avait accordé, un an plus tôt, l'emplacement pour l'établissement de la mission, tout finit par s'arranger à la suite de la déclaration du nouveau roi (Dε Mikpon), le 11 avril 1864. Ce dernier affirma « avoir fait défense aux féticheurs d'occuper la partie du terrain placée au nord du bois » (R. Mandirola R. & Y. Morel, 1997, p. 145). Pour rappel, à la mort de Dε Sodji, suivie de la pénible intronisation de Dε Mikpon, les responsables de la divinité Shango – divinité ouranienne dont est associée la maîtrise de la foudre dans le panthéon vodun et constituant l'un des divinités majeures dudit – voulurent remettre en cause la propriété du terrain de la mission (R. Mandirola R. & Y. Morel, 1997, p. 145).

L'esprit craintif des indigènes redoutant la colère des adeptes de la divinité Shango qui revendiquaient une large portion du terrain concédé aux missionnaires et qui se trouvait dans leur voisinage immédiat rendit rare la main-d'œuvre pour la construction (D. M. Houénoudé & R. Kissoé, 2015, p. 112). Cependant, quelques-uns décidèrent d'aider. C'est ainsi qu'on assista à l'inauguration de la première résidence de la mission de Porto-Novo le 15 août 1864. Malheureusement, le 3 avril 1869, une tornade d'une violence inouïe, s'abattit sur la ville et causa d'énormes dégâts sur l'ensemble du domaine de la mission (résidence, chapelle et école). Elle imposa de ce fait, au missionnaire, la construction d'une autre chapelle. En 1877, le père Terrien concrétisa alors à ce nouveau défi à travers la construction d'un bel édifice (D. M. Houénoudé & R. Kissoé, 2015, p. 113). Les aléas climatiques étant de véritables destructeurs des édifices, dès 1900, il se posa le problème de la construction d'une nouvelle église. Le père Guilcher, missionnaire à Porto-Novo, l'évoque en ces termes :

Sous le badigeonnage au lait de chaux qu'on renouvelle chaque année par souci de décence, les murs cèdent sous le poids de la charpente et de la toiture ; ils cèdent

aussi sous le travail des termites qui les dévorent. Au ras des fondations, de larges blessures laissent filtrer une poussière rouge, fine, impalpable qui coule interminablement comme un fil d'eau dans une rigole. Ce sont les infiniment petits qui poursuivent sans arrêt leur besogne destructrice, qui vident les murs de leur moelle. Ceux-ci cèdent. A l'intérieur c'est pire. C'est tout le plafond qui plie, se bombe en dessous, menaçant. On a épaulé, étayé, étançonné pour retarder une catastrophe qui ne surprendra personne (Echo des Missions Africaines de Lyon, 1937, p. 34, cité par D. M. Houénoué & R. Kissoé, 2015, p. 113).

La Seconde Guerre mondiale, ses privations de tous genres et la flambée exponentielle des prix qui en ont découlée n'ont pas suffi à émousser l'ardeur de la construction du nouvel édifice. Des dons des fidèles chrétiens et des Français de l'étranger aussi bien pour finalisation de l'édifice que pour la décoration et l'ameublement ont été d'un concours inestimable (D. M. Houénoué et R. Kissoé, 2015, p. 125). La chapelle fut enfin achevée en 1940 (Photo n°1).

La fin des travaux de la Cathédrale Notre Dame de l'Immaculée Conception dans le prolongement de l'espace qu'occupent l'école secondaire Notre-Dame de Lourdes, le petit séminaire et la résidence, contribua à entériner la destruction du domaine de la forêt sacrée (Photos n° 2 & 3). Ainsi, l'installation de la mission catholique sur un site antérieurement appartenu aux adeptes de la divinité shango répondait bien au besoin d'espace de la montée de la chrétienté dans la ville, dont les anciens bâtiments vétustes ne pouvaient plus contenir les nombreux fidèles. Aussi, l'érection de l'édifice s'est-elle faite surtout pour magnifier la grandeur de la « France conquérante » pendant la période coloniale (D. M. Houénoué et R. Kissoé, 2015, p. 109). Bon gré, mal gré, elle a entraîné la destruction d'une richesse naturelle et historique importante.



Photo n°1 : Cathédrale Notre Dame de l'Immaculée Conception à son achèvement en 1940

Source : D. M. Houénoué et R. Kissoé, 2015, p. 126



Photo n°2 : Vue de face de Cathédrale Notre Dame de l'Immaculée Conception

Prise de vue : R. Tawes, mars 2024

Coordonnées GPS : 6°28'10,75"N et 2°37'3,46"E



Photo n°3 : Vue de profil de la cathédrale Notre Dame de l'Immaculée Conception

Prise de vue : R. Tawes, mars 2024

Coordonnées GPS : 6°28'10,75"N et 2°37'3,46"E

3.2- Politiques urbaines et perte du patrimoine

L'organisation urbaine instaurée par la colonisation dans la cité historique a été seulement partiellement réaménagée, au point que le développement spatial de la ville demeure largement influencé par des outils et méthodes occidentaux, tels que les lotissements, les ouvertures de voiries et les documents de planification.

Avec le temps, les occupants ou les gestionnaires des bâtiments coloniaux les modifient progressivement en ajoutant des extensions en parpaings ou en matériaux précaires, en remplaçant un toit en tuiles par de la tôle, moins onéreuse, ou du béton, afin de pouvoir élever un étage, ou en transformant les vérandas en bureaux ou en pièces d'habitation. Ces modifications sont le fruit des mutations économiques et des pratiques sociales des nouveaux occupants (A. Sinou, 2005, p. 14).

L'évolution des logements, initialement conçus pour des célibataires ou des ménages de petite taille, a entraîné une densification qui a accéléré leur dégradation. Cette densification a été exacerbée par les moyens financiers limités des occupants, incapables d'assurer l'entretien de bâtiments construits selon des normes occidentales. Ainsi, lorsque les édifices nécessitent des réparations trop importantes pour rester habitables, ils sont souvent démolis pour faire place à des immeubles mieux adaptés aux compétences de la main-d'œuvre et aux ressources des résidents.

Dans son Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), le pouvoir en place a décidé d'engager le Bénin dans la transformation structurelle de l'économie d'une part, et à améliorer la croissance économique d'autre part. L'axe 4 dudit programme a pour objectif de « faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois ». Ainsi, dans le secteur du tourisme et de la culture, Porto-Novo, ville multiséculaire a bénéficié entre autres, de projets en cours d'exécution de construction du musée international des arts et civilisations du vodun/orisha ; de réhabilitation du musée Adandé et du musée Honmè ; et de construction de l'arène culturelle de Porto-Novo. Dans la continuité, le PAG 2021-2026 poursuit ces différents projets. A l'emplacement de l'érection du Musée international des arts et civilisations vodun/orisha (Photo n°4) se trouvait le musée Da Silva avec en son sein la maison Paraiso (Photo n°5). Ce nouveau musée occupe un site d'environ 16000 m². Le projet s'articule autour de 5 espaces majeurs, à savoir un grand bâtiment d'accueil, un auditorium pour 150 personnes, une salle d'exposition temporaire, 4 salles d'exposition permanentes et une zone logistique. La destruction du musée Da Silva constitue une perte pour le patrimoine de la ville de Porto-Novo.



Photo n°4 : Musée international des arts et civilisations vodun en chantier

Prise de vue : R. Tawes, mars 2024

Coordonnées GPS : 6°28'21,42"N et 2°37'13,46"E



Photo n°5 : Façade principale du bâtiment de Paraíso Piquino Bambero dans l'ancien musée de Porto-Novo, architecture Afro-Brésilienne

Source : A. G. Gomina, 2013, p. 42

Concernant la composante architecturale du patrimoine historique de Porto-Novo, qu'il soit royal, afro-brésilien, colonial ou religieux, les principales dégradations observées incluent, d'une part, l'affaissement des toitures, des murs ou des façades, pouvant affecter ces structures partiellement ou totalement. D'autre part, on constate la dénaturation des bâtiments due à des rénovations qui ne respectent pas les normes, ainsi que leur destruction totale, que ce soit par effondrement accidentel ou démolition délibérée.

Les dégradations du patrimoine bâti à Porto-Novo ont des causes variées, souvent liées au contexte spécifique du tissu urbain. Les intempéries et le vieillissement des structures, bien que fréquemment cités, ne représentent que des causes apparentes et immédiates. L'absence presque totale de politiques normatives, tant au niveau municipal que national, a permis le développement de pratiques problématiques. Les différents plans directeurs montrent une négligence flagrante du volet préservation et sauvegarde du patrimoine, et la construction de nouveaux équipements urbains, comme le prévoit ces plans, aggrave souvent la dégradation du patrimoine existant. Par exemple, plusieurs bâtiments administratifs de l'époque coloniale, devenus aujourd'hui des éléments du patrimoine bâti, ont été édifiés sur les vestiges de fossés anciens (Médiathèque, CBRSI, l'IFAN, et le Ciné le Temple). Cette situation est à la fois regrettable et préoccupante. En ce qui concerne la législation en vigueur, elle est soit insuffisante, soit souvent ignorée. De même, l'absence prolongée de réflexion et de mesures de sauvegarde adéquates a freiné les initiatives potentielles. Ce constat s'applique à l'ensemble du patrimoine bâti de Porto-Novo. La "modernisation", l'expansion urbaine et l'implantation de nouveaux bâtiments publics sont les principales causes de la destruction du patrimoine colonial.

Pour ce qui est du patrimoine architectural afro-brésilien, la dégradation est en grande partie due aux complications liées à l'indivision. Toute intervention sur un bien commun à une famille nécessite l'accord de tous les héritiers, ce qui peut entraîner la disparition de certains éléments importants, notamment les constructions temporaires comme les forts.

Conclusion

Porto-Novo, ville multiséculaire, a connu divers plans directeurs d'urbanisme qui ont, certes participé à l'assainissement de la ville, mais aussi laissé la restauration des patrimoines en rade. Le cas le plus poignant est la destruction d'une bonne partie de la forêt sacrée qui était protégée par le Migan, ministre de la Justice. Cette destruction fut entérinée avec la signature du protectorat français sur le Royaume de Xogbonou en 1863. On assista donc à la construction d'un palais destiné à loger les gouverneurs de la colonie du Dahomey et ses dépendances. Ce palais s'étendait de l'actuelle Assemblée nationale jusqu'à la place Bayol.

Au demeurant, l'absence de politiques urbaines spécifiques et adaptées à la préservation du patrimoine bâti de Porto-Novo a conduit à une forme de gestion urbaine spontanée et axée sur la population, entraînant la disparition d'une grande partie de ce patrimoine. Les vestiges qui subsistent ont principalement été reconvertis en centres administratifs. Cette approche axée sur la population est notamment mise en œuvre par les fidèles et les chefs religieux lors de la rénovation ou de la reconstruction des édifices religieux, ainsi que par la population générale, qui construit ses habitations sur des sites autrefois occupés par des bâtiments coloniaux d'intérêt. La politique actuelle du gouvernement, bien qu'elle promeuve le tourisme, laisse en rade la préservation des multiples patrimoines existants. Face à la dégradation et la perte constante de ces legs patrimoniaux, la question qui reste posée est de savoir quelles politiques mettre en œuvre pour arrêter la saignée ? C'est là une piste de réflexion pour les recherches futures.

Références bibliographiques

ADAM Kolawolé Sikirou & BOKO Michel, 1993, *Le Bénin*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant et Paris : EDICEF, 93 p.

AGOSSOU Noukpo, 2010, *Porto-Novo : Décapitale du Bénin, Porto-Novo, Essai de Géographie Politique et Polémique*, Porto-Novo, Éditions Populaires d'Afrique (EPA/CERADE).

CLAUDE Viviane & SAUNIER Pierre-Yves, 1999, « L'urbanisme au début du siècle. De la réforme urbaine à la compétence technique », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°64, *Villes en crise ?* pp. 25-40, « en ligne » sur : <https://doi.org/10.3406/xxs.1999.3889>; https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_64_1_3889, consulté le 12 juin 2024.

CORNEVIN Robert, 1965, *Histoire du Dahomey*, Paris, Berger-Levrault, 568 p.

COUSIN Saskia, 2013, « Extension du domaine de la restauration de Porto-Novo capitale : entre vision patrimoniale, modernité vodun et regard touristique » in Christine MENGIN et Alain GODONOU, *Porto-Novo. Patrimoine et développement*, Paris, Publications de la Sorbonne/Ecole du Patrimoine Africain, pp. 41-460.

DJELLAL Faridah & GALLOUJ Faïz, 2007, « Les services publics à l'épreuve de la productivité et la productivité à l'épreuve des services publics », *Revue d'économie industrielle*, N°119 | 3e trimestre 2007, « mis en ligne » le 15 septembre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/rei/1963> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rei.1963>, consulté le 28 juin 2024.

GBENOU Jaurès, 2018, *Politiques urbaines et mise en valeur du patrimoine bâti de la ville de Porto-Novo*, Mémoire de Maîtrise en archéologie, DHA, FASHS, UAC, 130 p.

GOMINA Abdou Gafarou, 2013, *Importance de la sortie pédagogique en Histoire-Géographie : cas du CEG d'application*, Mémoire de fin de formation en vue d'obtention du Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (BAPES), Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, UAC, 63 p.

HOUENOUE Didier Marcel & KISSOE Ricardo, 2015, « La cathédrale Notre-Dame de l'immaculée conception de Porto-Novo : une architecture monumentale au service de « l'action civilisatrice » de la France coloniale », *Rev. hist. archéol. afr.*, *GODO GODO*, N°27, pp. 109-131.

JUHEL Françoise, RYSER Nathalie, JOUANNEAU Pierre-Emmanuel & NEDJAR Gisèle, 2022, Les travaux d'Hausmann, « en ligne » sur <https://passerelles.essentiels.bnf.fr/fr/album/0bfae111-c48a-493c-ace2-e1fd99401a8b-travaux-hausmann#:~:text=En%201853%2C%20Napol%C3%A9on%20III%20charge,la%20capitale%20en%20sort%20m%C3%A9tamorphos%C3%A9e>, consulté le 12 juillet 2024.

MANDIROLA Renzo & MOREL Yves, 1997, *Journal de Francesco Borghero premier missionnaire du Dahomey (1861-1865). Sa vie, son journal (1860-1864), la relation de 1863*, Paris, Karthala, 296 p.

N'BESSA Benoît, 1997, *Porto-Novo et Cotonou (Bénin) : Origine et évolution d'un doublet urbain*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Bordeaux-Talence, Lille, Presse Universitaire du Septentrion, 456 p.

SINOUE Alain, 2005, « Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », *Autrepart*, N° 33, pp. 13-31.

SINOUE Alain & OLOUDE Bachir, 1988, *Porto-Novo, ville d'Afrique Noire*, Paris, Parenthèses-ORSTOM-Pub., Collection « Architectures traditionnelles », 175 p.

SOTINDJO Sébastien Dossa, 1999, « Le doublet urbain Cotonou- Porto-Novo : les raisons de deux capitales à deux vitesses », *Revue CAMES, série B*, Vol. 1, pp. 90-100.